

Carnet de Route

NOVEMBRE 2018



SOMMAIRE

EDITO

Cosmétique

QUOI DE NEUF

Mise en service véhicule hybride Bourg-en-Bresse
Exercice Seveso

ILS NOUS FONT CONFIANCE

RPC SUPERFOS

ACTUALITÉS

Solidarité dons de jours de repos

LE PORTRAIT

71 express : Elvin VRICIC

FLASH

Deux nouvelles recrues
All4pack

COSMÉTIQUE



En France, l'imagination à créer de nouvelles taxes est sans limite. Dignes descendants de Colbert, nos locataires permanents de Bercy ont de surcroît de la suite dans les idées. Alors, pensez donc ! Surfant sur la vague écologique et du transport bashing, l'occasion est trop belle pour ne pas la saisir.

Après le camion qui pollue, voici le camion qui détruit honteusement les infrastructures de la collectivité et ne contribue pas suffisamment à son entretien. Faut-il rappeler que le réseau autoroutier a été cédé en concession pour des durées de 50 à 70 ans et que nous acquitons un péage pour emprunter des voies que nous avons financées ? Faut-il rappeler que le réseau secondaire est aujourd'hui pris en charge par les collectivités territoriales et non plus par l'Etat ?

Inutile, les coupables sont déjà désignés et condamnés avant même d'écouter leur défense.

En cette fin d'année, les rumeurs sont de en plus en plus insistantes sur deux nouvelles portes ouvertes pour l'instauration de taxes liées à la mobilité.

La première, (tiens, tiens) est un succédané de feu l'écotaxe d'il y a quatre ans, retoquée par le ministre de l'écologie et des transports sous le quinquennat précédent. Cette nouvelle taxe, cosmétique de la précédente, prendrait la forme soit d'une vignette (le retour ?) soit d'une augmentation de la taxe à l'essieu des poids lourds, ou (cher lecteur, prenez votre élan) d'une suppression d'une ristourne sur les taxes appliquées au gasoil professionnel.

La seconde taxe, geste politique plus qu'écologique envers les grandes métropoles, consiste à l'instauration de péages urbains dans les villes ou agglomérations, d'une certaine taille, non encore arrêtée.

Les gouvernements changent mais pas les permanents de Bercy.

La cosmétique fiscale consistant à prélever plus sans en donner l'impression est à l'œuvre.

Reste à voir les effets du maquillage, censés en principe embellir le sujet !

Bonne fin d'année à tous.

Bruno NEYRAT

Président du GROUPE SOBOTRAM

QUOI DE NEUF

DUPONT BEDU PASSE AU VERT À SON TOUR !

Après SOBOTRAM, c'est au tour de notre filiale DUPONT BEDU d'inaugurer son 1er véhicule hybride.

Ce véhicule aux caractéristiques identiques à celui mis en service avec succès par SOBOTRAM début 2018 sur le centre ville de Chalon sur Saône (71) servira à la rentrée à la distribution du centre ville de Bourg en Bresse (01).

En présence d'élus locaux et de partenaires clés dans la réussite de ce projet, tels que LIBNER ou FUSO/MERCEDES, nous avons inauguré

ce véhicule sur le nouveau site de DUPONT BEDU à Montagnat (01). Cet événement a permis également de réaliser une petite visite des locaux tout neufs !

Le GROUPE SOBOTRAM continue donc de s'engager pleinement pour l'environnement en modernisant sa flotte de véhicules et ainsi en réduisant son impact CO₂.

Nos 2 filiales ont obtenu un certificat de compensation de leur empreinte carbone pour l'achat de leur véhicule Fuso Canter Hybride.



La sécurité : la priorité SOBOTRAM !

Le 26 juin, dans le cadre de notre PPI (Plan Particulier d'Intervention) élaboré avec les services de la Préfecture, nous avons réalisé, conjointement avec les autorités, un exercice sécurité sur notre site logistique classé SEVESO de Chalon / Saône (71).

L'objectif était de tester à la fois notre organisation interne en cas de sinistre (POI : Plan d'Organisation Interne) mais également la coordination avec les secours extérieurs.

Sur place, pour répondre au scénario déployé, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a déployé ses équipes pour intervenir sur un feu déclaré dans une cellule contenant des matières dangereuses et extraire une personne signalée manquante à l'appel.

Parallèlement, en salle PC Sobotram, en présence de M. le Sous Préfet, des services de la sécurité civile, de la gendarmerie, de la police, du SDIS et du Grand Chalon, les opérations ont été suivies minute par minute pour prendre toutes les décisions qui s'imposaient.

Le bilan dressé par la sécurité civile est très positif et souligne l'efficacité

des différentes organisations ainsi que la bonne communication tout au long de l'exercice.

Quelques pistes d'amélioration ont tout de même été relevées pour une plus grande efficacité.

A tester lors d'un prochain exercice !



Présentation des sociétés RPC Superfos et RPC Promens



RPC Superfos et RPC Promens font partie du groupe RPC.

Le groupe RPC, leader européen du conditionnement plastique rigide, est spécialiste de l'emballage pour l'industrie alimentaire et les produits d'hygiène.

Le groupe comprend 7 divisions et emploie plus de 24 000 salariés dans le monde.

Le chiffre d'affaires dépasse 4.1 Milliards de Livres Sterling.

Aujourd'hui, les Transports PERRIER collaborent principalement avec deux divisions du Groupe, RPC Superfos et RPC Promens, et interviennent sur 4 sites.



Les produits confiés sont des contenants durables, réutilisables et recyclables, en plastique rigide moulé par injection, ainsi que des bidons en plastique.

RPC Superfos commercialise une vaste gamme de pots, de seaux et de contenants

étanches, dotés en option d'un opercule et d'un dispositif d'inviolabilité.

Les produits se déclinent sous toutes les formes.

RPC Promens est spécialisé dans la fabrication de bidons par extrusion soufflage.

L'entretien qui suit a été réalisé auprès de Monsieur MAILLOT, Acheteur Groupe et interlocuteur privilégié des Transports PERRIER.



Depuis combien de temps travaillons-nous ensemble ?

Le début de notre collaboration date de 2006 pour RPC Superfos, alors que nous cherchions un partenaire pour notre messagerie et nos livraisons régionales. Le démarrage avec RPC Promens est intervenu en 2017.

Quels types de transports confiez-vous à PERRIER ?

Les activités PERRIER utilisées diffèrent selon les divisions RPC.

► La division RPC Superfos (pots et seaux) utilise aujourd'hui la totalité des activités transport de PERRIER, à savoir le Lot, le Grand Volume et l'EasyPal. Les moyens mis en œuvre sont le réseau palettisé de PERRIER, les semis complètes, les camions-remorques complets. Les expéditions sont à destination d'industriels sur la France mais également à l'international, plus particulièrement sur l'Italie.

Les sites de chargement se situent en Saône et Loire et dans le Doubs.

► La division RPC Promens (bidons plastique) confie à Transports PERRIER majoritairement des complets en camions-remorques mais également des lots de taille inférieure traités en livraison directe ou via le réseau intégré EasyPal. Les sites de chargement se situent en Saône et Loire et dans le Jura.

RPC Promens a aussi recours à PERRIER pour des activités logistiques dans le Jura.

Comment jugez-vous la qualité de service de Transports PERRIER ?

« Le zéro défaut n'existe malheureusement pas. Cependant nous avons trouvé chez PERRIER des personnes qui ont compris notre problématique d'ensemble et qui se sont investies pour transmettre notre message à toute la chaîne logistique PERRIER.

(M. MAILLOT fait référence principalement au cross-docking de ses palettes sur l'activité Easy Pal).

Le contact est direct et efficace, ce qui est un plus évident. »

Comment voyez-vous l'avenir de la collaboration avec Transports PERRIER ?

« PERRIER doit s'assurer de la qualité de son service, gage d'une relation à long terme face à une concurrence économiquement agressive ! »

Merci à M. MAILLOT pour son témoignage et pour son accompagnement depuis tant d'années. C'est grâce à des collaborations durables et exigeantes de cette qualité que les Transports PERRIER continuent à améliorer son offre, son réseau et sa performance.

Stéphane Bouilloux, 36 ans, est un agent d'exploitation au 71 Express (filiale du Groupe Sobotram) et il a beaucoup de mal à s'organiser pour rester aux côtés de son fils, Adrien, qui a été diagnostiqué à l'âge de 9 ans d'un cancer. Mais ses collègues ont eu une idée...

« En avril, un cancer a été décelé chez mon fils. Entre la chimio et les hospitalisations, la vie de famille est très compliquée à organiser. » Papa d'Adrien, 10 ans, Stéphane peine à conjuguer le drame qui le touche avec ses obligations professionnelles.

« Ce n'était déjà pas facile avec Maxandre, mon plus jeune fils âgé de 4 ans qui est trisomique, mais là, j'ai besoin d'être aux côtés d'Adrien quasiment en permanence. »

Deux lourdes opérations attendent Adrien et son papa veut être présent.

Atteint du sarcome d'Ewing (cancer des os), Adrien doit être hospitalisé presque une semaine sur deux à Dijon pour y subir une chimiothérapie.

Les employés du Groupe Sobotram bénéficient de 5 semaines de congés payés par an, sans RTT. Ce n'est pas suffisant pour permettre à Stéphane d'accompagner son enfant :

« Je ne peux pas prendre de jours sans solde,

ma compagne ayant décidé de prendre une année sabbatique à l'annonce de la maladie d'Adrien. Rien n'est prévu dans la loi en matière de congés supplémentaires lorsque l'on doit s'occuper d'un enfant malade », regrette-t-il.

« Quand j'ai appris ce qui arrivait à Stéphane, ça m'a touché, commente Patrice Aguilar, secrétaire du comité d'entreprise et délégué syndical CFDT.



Je savais qu'une loi portant sur les dons de congés existait et j'ai tout de suite contacté la direction.

Nous avons signé un accord d'entreprise le mois dernier. Ce n'était pas obligatoire, mais nous tenions à ce que ce soit fait dans les règles. »

Déjà 13 semaines données !

Les 320 salariés des trois sociétés Sobotram (Sobotram, Soboroute et France Express) ont été informés de la mise en place de ce dispositif via leur fiche de paye.

Stéphane Bouilloux a déjà reçu 13 semaines de la part de ses collègues, ce qui va lui permettre d'être au chevet d'Adrien durant ses deux périodes d'hospitalisation.

« Je n'avais rien demandé, je n'avais pas pensé au don de jours. Mais ce que mes collègues ont fait pour moi, c'est vraiment très chouette. Je remercie tous ceux qui m'ont donné des jours et ceux qui envisagent de le faire », conclut Stéphane Bouilloux.

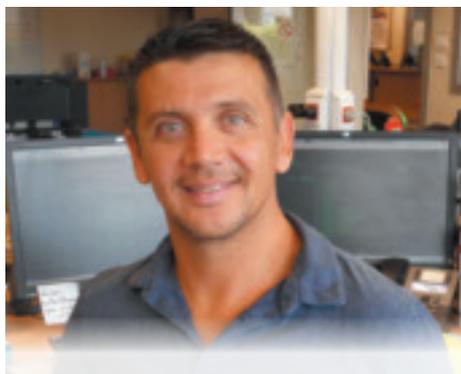
La direction soutient :

Par la voix de Véronique Mazué, responsable du personnel, le Groupe Sobotram se félicite de l'accord d'entreprise portant sur le don de jours de congés :

« Le Groupe Sobotram s'attache à préserver sa proximité avec et entre ses salariés. Cet accord s'est donc inscrit naturellement dans les valeurs humaines de l'entreprise. D'ores et déjà, Stéphane peut bénéficier de quelques semaines de congés supplémentaires pour s'occuper de son enfant et nous espérons que cet élan de générosité va se poursuivre. »

LE PORTRAIT

Elvin VRICIC, 71 France Express



Quelle est votre date d'arrivée ?

Je suis arrivé dans le Groupe Sobotram en Mars 2003.

Quelle est votre mission ?

Je suis agent d'exploitation au sein des services arrivages et expéditions au 71 France Express.

Quelles sont les spécificités et exigences de ce poste ?

Ce poste exige une grande polyvalence ainsi qu'une grande connaissance et maîtrise des «rouages» du service arrivages.

Il faut également être très réactif afin de trouver et proposer les meilleures solutions techniques et économiques pour l'ensemble de nos activités à nos clients.

Comment la qualité intervient-elle dans votre service ?

La qualité doit être présente en permanence ; il est impératif de respecter les cahiers des charges des clients et les procédures qualité définies au sein du Groupe Sobotram.

Un de nos objectifs principal : respecter les délais de livraisons et expéditions tout en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Quelles évolutions depuis votre arrivée ?

J'ai commencé comme manutentionnaire (chargements et déchargements de camions) aux services logistique et messagerie de Sobotram.

En 2006, j'ai accepté la proposition de la direction pour prendre le poste d'agent d'exploitation au service Messagerie Sobotram. J'ai également pu découvrir le service international de Sobotram.

Et voilà 10 ans que je suis agent d'exploitation au 71 France Express.

Votre avis sur ce poste :

C'est un poste qui demande beaucoup de concentration et de vigilance.

Il faut sans cesse s'adapter aux diverses situations, les journées ne se ressemblent pas ! Mais tout cela se passe dans une agréable ambiance de travail.

FLASH



2 NOUVELLES RECRUES

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux commerciaux qui ont intégré le Groupe SOBOTRAM : **Nathalie BASQUIN**, commerciale grands comptes pour SOBOTRAM et BERTHELARD et **Alexis MATHEVET**, attaché commercial de l'agence PERRIER Courlaoux, pour la région Rhône-Alpes Franche Comté.



PERRIER sera présent au salon All 4 pack, salon international de l'emballage du 26 au 29 novembre 2018, stand 7B183, Paris Nord Villepinte.